

## Appel collectif dans le cadre de la Journée internationale contre le racisme



Le 18 décembre 2024, lors d'un meeting pour la Journée internationale des migrants, nos organisations et collectifs ont déclaré :

*« Nous ne voulons pas d'une société raciste. Ensemble, construisons la société dans laquelle nous voulons vivre, une société de tous les droits pour toutes et tous, une société de solidarité, de fraternité, de justice, et de respect des libertés ».*

Cette déclaration commune est plus que jamais d'actualité face aux attaques renouvelées contre les personnes étrangères avec ou sans papier, d'origine étrangère ou présentées comme telles.

Nous voulons, pour nous comme pour nos voisin-e-s, collègues de bureau, d'atelier, nos camarades d'amphi, pour notre médecin, notre boulangère, pour la copine ou le copain de classe de nos enfants... une réelle égalité des droits.

Nous ne concevons pas la société autrement que dans la fraternité qui est marquée sur le fronton des édifices publics, aux côtés de la liberté et de l'égalité. Nous ne concevons pas la société autrement que rassemblée par l'accès effectif à tous les droits, pour toutes et tous.

Les comportements racistes et xénophobes sont le quotidien pour tant de personnes aujourd'hui, du fait de leur origine, de leur couleur de peau, de leur religion. Les actes violents se multiplient, faisant vivre dans la peur, la souffrance, l'injustice d'un quotidien de discriminations.

Le quotidien, ce sont aussi les discours de haine désinhibés, les propos mensongers de responsables politiques et de médias contrôlés par des acteurs économiques disposant de moyens considérables, qui stigmatisent des populations et des quartiers et manipulent les chiffres.

La circulaire Retailleau s'inscrit pleinement dans cette approche, repoussant les personnes sans-papiers dans la clandestinité et la surexploitation dans l'emploi, imposant un durcissement des conditions de la régularisation de leur droit au séjour, et ouvrant des possibilités supplémentaires d'expulsions.

Le même ministre ainsi que des médias d'extrême droite s'en prennent aux associations et syndicats qui soutiennent les personnes étrangères, mettant en péril leur rôle crucial pour la démocratie, l'Etat de droit et l'inclusion sociale.

Le Premier ministre lui-même reprend les formulations stigmatisantes de l'extrême droite, faisant des personnes d'origine étrangère les boucs émissaires de tous les maux la société.

Ces discours publics, allant jusqu'à remettre en cause le droit du sol, cherchent à nous opposer les un-e-s aux autres alors que nous partageons les mêmes aspirations au bien-être, à la justice économique et sociale, et à l'égalité des droits. L'absence d'accès aux droits des uns n'a jamais donné plus de droits à d'autres !

Toutes et tous ensemble, agissons uni-e-s et rassemblons-nous, le samedi 22 mars 2025, pour la Journée internationale contre le racisme, pour un autre projet de société, humaniste, solidaire et égalitaire.

**Un appel à l'initiative de la LDH (Ligue des droits de l'Homme), Attac France, La Cimade, Confédération générale du travail (CGT), Fédération syndicale unitaire (FSU), Femmes Egalité, Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), Oxfam France, SOS Racisme, Syndicat des avocat·es de France (SAF), Union syndicale Solidaires**

**Autres signataires :** Afrique Terre des hommes, Ah Bienvenue Clandestin·es !, Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID), Collectif « Pour que personne ne dorme à la rue », Dom'Asile, Emmaüs France, Identité plurielle, Ligue de l'enseignement, Ligue des droits de l'enfant (Belgique), LIMBO, Réseau d'actions contre l'antisémitisme et tous les racismes (RAAR), Réseau Education sans frontières (RESF), Réseau féministe « Ruptures », Réseau Hospitalité, Soutien Migrants Redon, Union étudiante, Utopia 56, 4acg (Anciens appelés en Algérie et leurs ami.e.s contre la guerre)

[Remplir ce formulaire si votre organisation souhaite être signataire de l'appel](#) (uniquement des signatures d'organisations, pas de signatures individuelles).

*Paris, le 20 février 2025*